

## SEANCE DU 30 MAI 2024

DC : 17 mai 2024

Le trente mai deux mille vingt-quatre à vingt heures les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence du Maire, Madame MICHELIN Eve.

Monsieur FICHOT Jean-Michel était absent excusé.

Monsieur BRISET Nicolas est nommé secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance précédente.

### **BUREAU DES ELECTIONS EUROPEENNES (9 juin 2024)**

<b>8H00 -11H30</b>	<b>11H30 – 15H00</b>	<b>15H00 – 18H00</b>
<b>Hubert BONNEFOY Jean-Michel FICHOT</b>	<b>Pierre CAHUET Jennifer GOFFINET</b>	<b>Sylvain JALLET Nicolas BRISET</b>

Les panneaux d'affichage devront être installés avant le 27 mai.

### **ACHATS DIVERS**

#### **La décision est prise d'acheter**

- 6 cendriers (2 pour la grande salle, 1 pour la petite salle, 1 pour la mairie, 1 pour le préau et 1 pour le gîte)
- 3 supports range-vélos (1 pour le gîte, 1 au Bourg et 1 à l'Abergement)

### **REUNION COMMISSION DES FOSSES**

La commission se réunira le 14 septembre prochain à 9h00.

### **TRAVAUX TOIT DE L'EGLISE**

En raison d'un retard dans le planning de Monsieur REBILLARD, les travaux de réparation de la toiture de l'église commenceront autour du 20 juin 2024.

### **LOTISSEMENT COMMUNAL : Alimentation eau**

Les services de la SAUR sont intervenus pour réaliser les travaux d'alimentation en eau potable du lotissement communal.

### **ACHAT MATERIEL COMMUNAL**

Des devis seront demandés aux Briconautes de Saint Germain du Bois ainsi qu'aux ETS BOREL de Saint Usuge.

### **AGRANDISSEMENT DU TERRAIN DE JEUX**

Pour rappel, les devis reçus sont les suivants :

- JPP EQUIPEMENT : 3 300€ HT
- Travaux de terrassement : 6 623€ HT

- SYDESL installation de deux projecteurs : 8 000€ HT. Demander s'il serait possible d'installer une horloge commandant l'extinction des lumières du terrain à minuit afin de respecter la tranquillité des voisins.

Voir pour l'obtention de subventions au titre des Jeux Olympiques 2024.

## **ETUDE DE DEVIS**

### **Réfection des façades de la salle des fêtes Michel PHILIPPE.**

Le conseil municipal ayant décidé la réfection des façades de la salle Michel PHILIPPE, examine les devis reçus :

- Devis SARL LAUQUIN : 13 036,80€ HT (15 644,16€ TT).
- Devis SAS BARBARIN-FLAMAND : 15 983,60€ HT (19 180,32€ TTC)
- Devis PRESTIGE FACADES : 15 231€ HT (16754,10€ TTC)

Après en avoir délibéré, la décision est prise de retenir l'offre de la SARL LAUQUIN Sébastien pour un montant de 13 036,80€ HT (15 644,16€ TT).

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer cette proposition de prix et à procéder à la liquidation de la facture.

### **Installation d'un limiteur de son dans la salle des fêtes Michel PHILIPPE.**

Le conseil municipal ayant décidé d'installer un limiteur de son dans la salle Michel PHILIPPE, examine les devis reçus :

- Entreprise EDP d'un montant de 2 816,65€ HT (3 379,98€ TTC).
- EURL AGELEC d'un montant de 4 908,20€ HT (5 889,84€ TTC)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte la proposition de prix de l'entreprise EDP d'un montant de 2 816,65€ HT (3 379,98€ TTC),
- Autorise Madame le Maire à signer cette offre et à procéder à la liquidation de la facture.

### **Choix de la couleur de porte de la grande salle**

Après avoir voté la décision est prise de retenir la couleur bois (résultat du vote 8 voix pour la couleur bois, 2 abstentions)

## **DIVERS**

- Les vérifications annuelles concernant la sécurité des bâtiments communaux ont été réalisées (AEC désenfumage, EDP, Davis MILLION).
- Un devis sera demandé à Monsieur FICHET Romain pour l'installation d'un portillon dans le local poubelles.
- Les panneaux de signalisation ont été commandés.
- Le photocopieur a été commandé à REX ROTARY
- Pour information, le centre de gestion de Macon a validé la prime pourvoir d'achat exceptionnelle.